

**Conseil Municipal de la commune de**  
**LIVERNON**  
**du 27 mai 2015 à 21H00**

Le quorum est atteint : le Maire et 8 conseillers présents à l'ouverture de la séance.  
Philippe Francoual a donné pouvoir à Martial Serrau  
Isabelle Pauly a donné pouvoir à Janine Lafon  
Marie-Joëlle Fouilhac-Gary a donné pouvoir à Lydie Nouyrit  
Arrivée de Sébastien Gallineau à 21h45 pour le vote du point 3.  
Secrétaire de séance : Jérémy Sicre  
Secrétaire Auxiliaire : Véronique Lapacherie

**ORDRE DU JOUR**

**Modification de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour en intégrant un point sur la décision modificative relative au financement de l'étude sur le stade.

Vote à l'unanimité des membres du CM en faveur de cette modification.

**1. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 29 avril 2015**

Vote à l'unanimité des membres du CM.

**2. Convention de mise à disposition de services communaux pour l'exercice de la compétence voirie d'intérêt communautaire**

Présentation de la convention par Monsieur le Maire.

Jérémy Sicre pose la question du maintien de la référence à l'éclairage public dans la convention. Il s'agit d'un élément de voirie également soumis aux tâches d'entretien et d'aménagement exercées par les services techniques communaux alors qu'une précédente délibération met à disposition cette compétence à la FDEL.

Il est proposé de rayer les mentions de référence à l'éclairage public conformément à la convention déjà signée avec la FDEL.

Après débat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention. Il convient d'ajouter en annexe de la convention la délibération de transfert de l'éclairage public à la FDEL.

Vote à l'unanimité des membres du CM.

**3. Nomination d'un adjoint technique stagiaire**

Monsieur Lapacherie a accompli ses deux contrats à durée déterminée de 6 mois. Le second prend fin le 31 mai 2015. Jean-Luc Molles énonce qu'il n'a aucun motif d'insatisfaction quant au travail de Monsieur Lapacherie et que celui-ci exécute ses missions avec professionnalisme.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Lapacherie sur le poste d'adjoint technique 2ème classe déjà ouvert, à compter du 1er juin 2015, sur le 1er échelon de son grade IB 340 IM 321.

Vote à l'unanimité des membres du CM.

#### **4. Recrutement d'un agent technique en CUI - CAE**

La mission locale a présenté plusieurs candidatures de personnes éligibles. Le contrat du précédent agent prend fin le 30 juin 2015.

Le CM, après en avoir délibéré, autorise la création d'un poste d'agent technique sous contrat CAV à compter du 8 juin 2015 et jusqu'au 7 juin 2018, pour 28 heures et à hauteur du SMIC.

Vote à l'unanimité des membres du CM.

#### **5. Renouvellement de deux contrats CUI - CAE aux écoles**

Les contrats prennent fin :

- pour le 1er CUI : 7 septembre 2015 pour 27h30 hebdomadaire,
- pour le 2nd CUI : 1er septembre 2015 pour 22h30 hebdomadaire.

Monsieur le Maire propose de reconduire ces contrats pour deux ans dans les mêmes conditions.

Vote à l'unanimité des membres du CM.

#### **6. Ouverture d'une ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire expose les avantages et les inconvénients de l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès des établissements bancaires.

Différents établissements ont été sollicités.

Exemple de coût : frais de dossier : 250 €

Pour 50 000 € empruntés sur l'année, le coût du crédit est proche de 700 €.

Le CM, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie et à consulter les établissements bancaires en ce sens.

Vote à l'unanimité des membres du CM.

#### **7. Modification ordre du jour - Décision modificative pour le financement de l'étude sur le stade**

Il convient de financer une étude sur la rénovation du stade. Pour ce faire, le programme « Stade municipal » - Opération 296 doit être ouvert pour un montant de 4 020.80 €.

Il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits sur les comptes 2157 et 2184 opération 89 et une ouverture de crédit sur le compte 2031 opération 296

- Opération 296 : 4 020.80 €  
Compte 2031

- Opération 89  
Compte 2157 : 2 000 €  
Compte 2184 : 2 020.80 €

Vote à l'unanimité des membres du CM.

## 8. Informations diverses

Martial Serrau informe le Conseil Municipal :

- de la signature du devis établi par Vincent Réveillac pour la remise en état de la ceinture du réservoir de la station,
- de la nécessité de contrôler le réseau eau pluvial de la Commune.

Il convient ainsi de recourir à la technique dite de l'enfumage du réseau. Plusieurs devis portant sur 300 ml ont été sollicités :

- SGS Brive : 1 800€ TTC,
- Les Fougères Brive : 5 940 € TTC en ml,  
4 740 € TTC en forfait.

Marie-Joëlle Fouilhac-Gary propose par l'intermédiaire de son pouvoir :

- de fixer la réunion communication le mardi 3 juin 2015,
- de réfléchir au repas des anciens qui sera sur inscription. Une réunion de préparation est à programmer en septembre.

Janine Lafon présente le courrier destiné aux parents des élèves de l'école de la Commune.

Il convient de modifier une phrase de la manière suivante : "la majorité des élus ont estimé que le temps scolaire de la matinée proposé était trop long et que les enfants pourraient être fatigués et énervés à la garderie".

Séance levée à 23h15.